



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R32-2023-420

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2023-10-10-00001 - arrêté composition CRP Oct 2023 (4 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2023-10-10-00001

arrêté composition CRP Oct 2023

**ARRÊTÉ DOS-SDES-GRHH-2023-143 PORTANT MODIFICATION DE
LA COMPOSITION DE LA COMMISSION RÉGIONALE PARITAIRE (CRP) HAUTS-DE-FRANCE**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment les articles R.6156-79 à R.6156-80 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 25 mars 2007 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la commission régionale paritaire ;

Vu le résultat des élections au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques de 2019 ;

Vu l'arrêté 2022-79 portant modification de la composition de la commission paritaire régionale du 19 octobre 2022 ;

Vu l'arrêté 2023-29 portant modification de la composition de la commission paritaire régionale du 02 mars 2023 ;

Vu la décision en date du 29 septembre 2023 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Considérant le tableau de désignation des membres à la commission régionale paritaire transmis par la Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France le 05 juin 2023 ;

Considérant les propositions des organisations syndicales : Action Praticiens Hôpital le 27 décembre 2021 mise à jour le 5 octobre 2023, Coordination Médicale Hospitalière (CMH) le 14 janvier 2022 ainsi que les 4 et 5 octobre 2022, Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM HP) le 31 janvier 2022, Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers (INPH) le 11 février 2022, et Jeunes Médecins le 22 février 2022 ;

Considérant la proposition de l'Association des Internes en Médecine Générale de Lille (AIMGL) en date du 31 janvier 2022 et du syndicat autonome picard représentant les internes

de médecine générale (SAPIR-IMG) en date du 14 mars 2022;

ARRETE

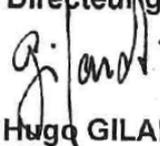
Article 1 : La composition de la commission régionale paritaire Hauts-de-France fixée par l'arrêté modificatif du 14 juin 2023 est modifiée et figure en annexe du présent arrêté dans sa version consolidée. Sa présidence est assurée par le directeur général de l'ARS Hauts-de-France.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté du 14 juin 2023 demeurent inchangées.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 10/10/2023

Le Directeur général

Hugo GILARDI

ANNEXE (ARRÊTÉ DOS-SDES-GRH-2023-143)

COMPOSITION DE LA COMMISSION REGIONALE PARITAIRE

Qualité des membres	Titulaires	Suppléants
Président de la commission régionale paritaire	M. Hugo GILARDI , directeur général de l'ARS Hauts-de-France ou son représentant	
Collège n°1 : 14 membres représentant les personnels médicaux, odontologiques, et pharmaceutiques des établissements publics de santé : 12 représentants des personnels mentionnés à l'art. R6156-3, désignés par les organisations syndicales représentées au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé, proportionnellement au nombre de voix obtenu par chacune d'elles lors des élections à ce conseil avec répartition des restes à la plus forte moyenne ; 2 représentants des étudiants de troisième cycle, désigné par le DGARS sur proposition des étudiants de troisième cycle siégeant au sein des conseils des unités de formation et de recherche liées par convention aux établissements publics de santé.	<u>ACTION PRATICIENS HOPITAL</u>	
	Dr Emmanuel CIXOUS , GH Seclin-Carvin Dr Véronique AGAESSE , CHU d'Amiens	Dr Jeanne BARICHEFF , CH Armentières Dr Hervé MENU , CHU Lille
	Dr Pierre PARESYS , CH de Lens Dr Mario Ruben SANGUINA , GHPSO	Dr Jérémie MARQUET , CH Valenciennes Dr Fahima BELHOUL , GHPSO
	<u>COORDINATION MEDICALE HOSPITALIERE (CMH)</u>	
	Dr Jean-Luc CHAGNON , CH de Valenciennes Dr WAMBERGUE, EPSM Val de Lys – Artois	Dr MAIZEL Julien, CHU Amiens Dr Maximilien DE BROUCKER, CH Seclin
	<u>INTERSYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS HOSPITALIERS (INPH)</u>	
	Dr Christine LAJUGIE , EPSM Lille Métropole Dr Meryem Maud FARHAT , CHU Lille	Dr Christian ROCHE , EPSM Lille Métropole - <i>En attente de désignation</i>
	<u>JEUNES MEDECINS</u>	
	Dr Marie LENSKI , CHU Lille Dr Samy CHAIBI , GHPSO	- <i>en attente de désignation</i>
	<u>SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS, CHIRURGIENS, SPECIALISTES, BIOLOGISTES DES HOPITAUX PUBLICS (SNAM-HP)</u>	
Pr Benoît TAVERNIER , CHU Lille Dr Simona SPADA , EPSDA Prémontre	Pr Jean-Pierre PRUVO , CHU Lille Pr François PONTANA , CHU Lille	
<u>REPRESENTANTS DES ETUDIANTS DE 3^E CYCLE (AIMGL et SAPIR-IMG)</u>		
Mme Johana GAULUPEAU , président AIMGL Mme Clarisse NOIROT , SAPIR-IMG	Mme Samantha FRANÇOIS , vice-présidente AIMGL Mme Maïté ROY , SAPIR-IMG	
Collège n°2 : 14 membres représentant les établissements publics de santé, désignés par les organisations les plus représentatives de ces établissements au niveau national : 7 directeurs, ou directeurs adjoints d'établissement public de santé ; 7 présidents, ou membres de Commission médicale d'établissement.	M. Philippe MERLAUD , directeur CH d'Arras	Madame Brigitte REMMERY , directrice CH Somain
	Mme Isabelle PARENT , directrice adjointe CHU de Lille	Madame Houda BEAUGE , directrice des affaires médicales CHU Amiens
	Mme Valérie GENEST , directrice des ressources humaines – CH Abbeville	Madame Priscilla SAGE , directrice CH Ham
	M. Stéphan MARTINO , directeur CHI - EPSM de l'Oise	- <i>en attente de désignation</i>
	M. Michel THUMERELLE , directeur CH de Saint Amand-Les-Eaux	Madame Séverine LABOUE , directrice GH Loos Haubourdin
	Monsieur André-Gwenaël PORS , directeur CH Boulogne-sur-Mer	Monsieur Yves MARLIER , directeur CH Dunkerque
	Monsieur Maxime MORIN , directeur CH Roubaix	Monsieur Samy BAYOD , directeur délégué CH Armentières
	Dr Alexandre BERTELOOT , président de CME CH de Douai	Dr Hacène CHEKROUD , président de CME GH Loos Haubourdin
	Dr Christine DESENCLOS , vice-présidente CME CHU Amiens	Dr Dominique MONTPELLIER , représentant du président de CME - CHU d'Amiens
	Dr Laurence DELTOUR , présidente de CME CHI de Compiègne-Noyon	Dr Karine LEGRAND , présidente de CME, Centre hospitalier d'Arras
	Dr Cyrille GUILLAUMONT , président de CME, EPSM de la Somme (CH PINEL)	Dr Jean OUREIB , président de CME, EPSM AL
	Pr Dominique CHEVALIER , président de CME CHU Lille	Pr Annie SOBASZEK , représentante de la présidence de CME - CHU Lille

	Dr Nadine BELLO , présidente CME CH Denain	Dr Saïd MELK , président de CME, CH Pays d'Avesnes
	Dr Flavien CACCIAPALLE , président de CME CH Saint-Omer	Dr Eric FODZO , président de CME, CH Boulogne-sur-mer